

Ville abordable, bas-carbone et désirable

- ✓ Création d'un marché d'environnementaliste-conseil au sein de l'Atelier Préalable des Permis de Construire, attribué au bureau d'études « Tribu » (Karine Lapray), et renouvellement du marché de paysagiste-conseil (Bureau d'études « Plan B » Sébastien Dementhon)
- ✓ Signature partenariale le 28 juin 2021 de la « Charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale », co-signée par dix acteurs publics et privés de la fabrique de la Ville lyonnaise, afin que chaque bâtiment participe à la transition écologique
- ✓ Charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale signée le 28/06/2021 : formation de tous les agents de la direction de l'aménagement urbain à la construction durable par l'association « Ville et aménagement durable »
- ✓ Maîtrise des délais d'instruction PC : réussite de la dématérialisation des dossiers et engagement de suivi via le bilan annuel de la Charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale
- ✓ Adaptation du règlement d'urbanisme pour maximiser la production de logement social et abordable dans le diffus : évolution des Secteurs de Mixité Sociale dans le cadre de la modification n°3 du PLU-H
- ✓ Inflexion du projet Confluence : plus de logement social et abordable, plus d'arbres, plus de surfaces pour l'économie sociale et solidaire (ESS), réalisation d'espaces publics adaptés aux enfants, innovation énergétique. Transformation de l'échangeur de Perrache (CELP) : désignation du lauréat en juin 2022 (« projet 360° », porté par Quartus et APSYS)
- ✓ Modification n°3 du PLU-H : renforcement de l'intégration dans le PLU-H des enjeux sociaux et environnementaux, actualisation de la politique de l'habitat, intégration de l'évolution des opérations d'aménagement
- ✓ Réorientation du projet Part-Dieu : plus de logement social et abordable, plus d'espaces publics et de pleine terre, plus d'arbres, d'espaces piétons et cyclables et d'équipements publics
- 🔄 Concertation habitant.es : concertation sur les grands projets (Gabriel Péri, Mazagran, Rive droite), associant de nouveaux publics (enfants, jeunes) et sur les projets sensibles (Pernon, ex Clinique Trarieux, Nexity Félix-Faure...)
- 🔄 Favoriser la transition écologique par la formation des professionnels
- 🔄 Mise en place d'un indicateur pour mesurer l'évolution de la pleine terre à Lyon, en particulier dans les terrains privés, via un travail d'analyse des permis de construire
- 🔄 Modification n°4 du PLU-H pour massifier la transition écologique autour de quatre orientations : décarboner l'aménagement, préserver la nature, promouvoir la mixité sociale et le logement abordable, préserver les activités économiques
- 🔄 Point d'étape annuel de la Charte de la qualité urbaine, architecturale, paysagère et environnementale. L'occasion de définir avec l'ensemble des partenaires les conditions pour changer de cap et atteindre la neutralité carbone en 2030 dans le cadre des 100 Villes Climatiquement Neutres
- 🔄 Lancement du grand projet de la Rive droite du Rhône : choix des 4 candidats autorisés à déposer une offre, et choix mi-2023
- Cité jardin : remise en location de logements vacants, BEA en cours d'élaboration pour confier la rénovation des 550 logements à GLH, projet urbain en cours d'élaboration (étude urbaine Insolites), projet social et concertation en cours
- Densification fonciers bailleurs : projets GLH (Pernon, Sœur Janin), LMH (Croix-Rousse ouest : étude surélévation en cours)
- Développement construction biosourcée et géosourcée dans toutes les opérations d'aménagement (fiches de lot ZAC) et massification engagée dans le diffus
- Réactualisation du plan guide Gerland et projet Gerland Nord
- Résorber 100 % du déficit de logement social. Le budget mobilisé en faveur du logement social est en nette hausse avec près de 40 M€

Mesurons le chemin parcouru